



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat

Délégation aux Relations
Européennes,
internationales et à la
Coopération
N°90

Dossier suivi par
Norbert Lébeaupin

Tél. : 33 (0)2 40 37 37 23

02.40.37.33.83

Télécopie : 02 40 37 33 89

Mél. : daric@ac-nantes.fr

4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

Nantes, le 24 octobre 2008

Le Recteur de l'Académie de NANTES

à

Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissements publics et privés sous contrat

s/c de Madame et Messieurs les Inspecteurs d'Académie
Directeurs des services départementaux
de l'Éducation Nationale

Objet : Actions d'ouverture européenne et internationale dans les établissements scolaires pour les élèves et les personnels.

Placée sous les couleurs de l'Europe, l'année scolaire 2008-2009 est plus que jamais l'occasion de répondre aux objectifs définis par le ministre de l'Éducation nationale : développer la mobilité des enseignants, des élèves ; aider les jeunes à comprendre le sens du projet politique européen et à connaître les étapes de son édification.

Dans chaque établissement scolaire, il convient d'engager une véritable réflexion sur l'apprentissage des langues et sur l'ouverture européenne et internationale.

Pour vous aider dans vos choix, selon les objectifs de l'école, du collège ou du lycée, le document en annexe vous présente un ensemble de dispositifs proposés tant aux élèves qu'aux personnels, parmi lesquels tout établissement peut trouver une réponse adaptée à la mobilité.

Cependant, il est important qu'une cohérence d'ensemble préside à la mise en place de telles actions et qu'elles s'inscrivent dans la démarche du projet de l'établissement scolaire.

J'attire votre attention sur le fait qu'un avis circonstancié de votre part est le plus souvent requis dans le montage de tels projets et que les dates de dépôt des dossiers sont impératives.

La DAREIC se tient à votre disposition pour vous apporter les conseils dont vous pourriez avoir besoin, tant dans l'élaboration de votre stratégie d'ouverture internationale que pour le montage des dossiers nécessaires. Vous pouvez aussi consulter le site de l'action internationale sur www.ac-nantes.fr

Je vous remercie de porter à la connaissance de l'ensemble des personnels de votre établissement les informations qui les concernent.

Gérald CHAIX

**Programmes d'appui pour l'ouverture européenne et internationale
dans les écoles et les établissements publics locaux d'enseignement.**

Programmes pilotés par la Commission européenne	Publics visés	Dates de dépôt des projets	Références
Comenius : Bourse de formation continue. Objectifs : Diversifier et enrichir les compétences pédagogiques, au travers d'une connaissance élargie de l'enseignement scolaire en Europe. Améliorer les compétences et les pratiques pédagogiques ainsi que les connaissances des participants afin de mieux comprendre le contexte de l'enseignement scolaire en Europe. Durée d'une à six semaines	Enseignants des 1 ^{er} et 2 ^d degrés	• 16 janvier 2009 (formation du 01/04/2009 au 31/03/2010) • 30 avril 2009 (formation du 01/09/2009 au 31/03/2010) • 15 septembre 2009 (formation du 01/01 au 31/03/2010)	http://www.europe-education-formation.fr/comenius.php Catalogue des stages proposés : http://ec.europa.eu/education/trainingdatabase/ 
Comenius : Partenariat scolaire Objectif : Développer des projets de coopération transnationale entre les élèves et les enseignants des écoles, des collèges et des lycées de trois pays d'Europe. Projet qui peut avoir une dimension thématique (arts, sciences, environnement, patrimoine, technologie, etc.), une dimension linguistique incluant des échanges de classes, ou bien encore cibler une problématique pédagogique, de vie scolaire ou de direction d'établissement. Durée des partenariats : 2 ans.	Tous les établissements scolaires Sauf Classes de BTS	20 février 2009	
Comenius : Assistant Objectifs : Initier les élèves d'une école ou d'un établissement à la culture et à la langue du pays dont l'assistant est originaire tout en améliorant l'apprentissage des langues vivantes enseignées habituellement. Durée de trois mois à une année scolaire.	Tous les établissements scolaires	30 janvier 2009	
Leonardo : mobilité Objectifs : Permettre la mobilité de personnes désireuses d'acquérir une expérience professionnelle en Europe. Faciliter les échanges de bonnes pratiques entre responsables de formation et constituer ainsi un levier de choix pour mettre en place de nouveaux outils et des méthodes de formation, afin d'étendre leur application au niveau européen. Préparation pédagogique linguistique et culturelle prévue avant ou pendant le stage.	Lycées professionnels et Centres de formation d'apprentis (lycéens, apprentis, formateurs, etc.)	Début 2009 (Plus de précisions sur le site de l'agence à partir de décembre)	http://www.europe-education-formation.fr/leonardo.php 

**Programmes d'appui pour l'ouverture européenne et internationale
dans les écoles et les établissements publics locaux d'enseignement.**

Programmes pilotés par la commission européenne	Publics visés	Dates de dépôt des projets	Références
Erasmus : Mobilité étudiante - Stage en entreprise Objectif : Effectuer un stage dans une entreprise européenne pendant une période de 2 semaines au minimum à 12 mois. La demande de bourse de stage Erasmus ne peut être retenue que si l'établissement reçoit des financements de l'agence nationale et a préalablement obtenu la « charte dite <u>élargie</u> pour l'organisation de stages en entreprise ». La charte est délivrée par la Commission européenne.	Étudiants préparant un BTS	Demande de charte : fin novembre. (Plus de précisions sur le site de l'agence à partir de décembre)	http://www.europe-education-formation.fr/erasmus-organisation.php  http://eacea.ec.europa.eu/index.htm
Visite d'étude Objectifs : Améliorer les connaissances des personnels d'encadrement sur les systèmes d'éducation et de formation professionnelle des États membres de l'Union européenne. Observer, échanger des pratiques avec des homologues européens, démultiplier, diffuser, améliorer, mettre en pratique de nouvelles méthodes, renforcer des processus de coopération éducative ou de formation professionnelle.	- Personnels de direction, - corps d'inspection - formateurs, - responsables d'orientation, - conseillers d'éducation, - conseillers en formation continue, - gestionnaires financiers des établissements.	Consulter le site de l'agence en début d'année 2009	http://www.europe-education-formation.fr/transversal.php 
Europass Mobilité Objectifs : Faciliter la mobilité européenne en rendant plus lisibles les parcours européens de compétences et de qualifications. Valoriser la qualité des parcours de mobilité. Concerne toute personne quel que soit sa situation ou son statut dès lors que la mobilité est effectuée à des «fins d'apprentissage» (stage en entreprise, période d'étude ou toute autre formation en Europe). L'Europass-Mobilité doit nécessairement être déposée par un organisme (lycée, collège...).	Toute personne, sans condition d'âge, de niveau d'études ou de situation professionnelle. 	Avant le départ dans le pays européen d'accueil	http://www.europass-france.org/default_N.htm http://ulyse.europe-education-formation.fr/
Label européen des langues Objectif : Valoriser des projets novateurs dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues.	Tous les établissements d'enseignement scolaire ou supérieur.	Consulter le site de l'agence au cours du 1^{er} trimestre 2009	http://www.europe-education-formation.fr/label-langues.php
e-Twinning Objectifs : Aider les établissements scolaires à développer des projets sur le Web avec des partenaires issus d'autres pays européens. Encourager à l'utilisation des TIC (Technologies de l'information et de la communication) dans les écoles européennes.	Chefs d'établissement, enseignants, documentalistes... de toutes les écoles primaires et secondaires	À tout moment de l'année	http://www.etwinning.net/ 

**Programmes d'appui pour l'ouverture européenne et internationale
dans les écoles et les établissements publics locaux d'enseignement.**

Programmes pilotés par l'Office franco-allemand pour la jeunesse et le SFA	Publics visés	Dates de dépôt des projets	Références
Programme d'échanges individuels d'élèves « Voltaire » Objectifs : Effectuer un séjour individuel d'immersion (6 mois) dans la langue et la culture du partenaire avec réciprocité. L'élève est scolarisé dans l'établissement de son partenaire.	Élèves de seconde en France Élèves des « 9 et 10 Klasse » en Allemagne	21 novembre 2008	http://www.ofaj.org/fr/juniors/apprendre/voltaire.htm http://www.education.gouv.fr/cid22355/menc0800667n.html 
Programme d'échanges individuels « Brigitte Sauzay » Objectifs : Effectuer un séjour individuel d'immersion (2 à 3 mois) après au moins deux ans d'apprentissage de l'allemand dans la langue et la culture du partenaire avec réciprocité. L'élève est scolarisé dans l'établissement de son partenaire.	Tous les élèves de la 4e à la Première Élèves de la « 8. à la 11. Klasse » en Allemagne.	20 Décembre 2008	http://www.ofaj.org/fr/juniors/apprendre/carnetlycee.htm http://www.education.gouv.fr/cid22354/menc0800666n.html 
Échanges scolaires – Enseignement général Objectifs : Organiser des échanges articulés autour de projets interdisciplinaires. Ces échanges permettent d'améliorer les connaissances linguistiques, de découvrir l'école et la vie quotidienne en Allemagne (rencontres au domicile du partenaire) pendant une durée d'une à deux semaines.	Élèves germanistes de collège et de lycée	20 octobre 2008	http://www.ofaj.org/formateur-organiser_rencontre
Programme motivation Objectifs : Renforcer le choix de l'allemand à l'école auprès des élèves et des familles. Choisir une première, deuxième ou troisième langue étrangère. Les rencontres peuvent s'effectuer en tiers lieu.	Élèves non-germanistes de cinquième et de troisième ⇒ Élèves de CM1 - CM2 ⇒	20 octobre 2008 6 février 2009	http://www.ofaj.org/formateur-organiser_rencontre http://www.ofaj.org/kids-app_alle-ecol_prim
Stages pratiques en Allemagne pendant ou à l'issue de la formation professionnelle et technologique Objectif : Effectuer des stages pratiques de 4 semaines au minimum en Allemagne pendant ou à l'issue de la formation professionnelle et technologique. Le candidat doit avoir des notions d'allemand. Une demande de bourse pour des cours de langue peut être déposée (à condition que le stage en entreprise soit de 6 semaines au minimum).	Élèves de : - CAP - BEP - BAC PRO - BTS	2 mois avant le départ dans l'entreprise d'accueil en Allemagne	http://www.ofaj.org/fr/jeunes/travailler/stage_prat/bourse_stage_pratique.htm 
Formations professionnelles concertées (Secrétariat franco-allemand de Sarrebrücken – SFA -) Objectifs : Bénéficier des modes de formation professionnelle de l'autre pays. Vivre la vie professionnelle et socioculturelle du partenaire. Promouvoir la mobilité des jeunes et des adultes. Accompagnement par un professeur technique ou un formateur de CFA et un accompagnateur linguistique. La préparation linguistique et socioculturelle des participants est incluse dans les budgets attribués aux établissements qui participent au programme d'échanges.	- Lycées professionnels - Lycées techniques - Centres de formation d'apprentis - Établissements de formation continue	30 juin	http://www.education.gouv.fr/bc/2008/21/MENC0800380N.htm 

**Programmes d'appui pour l'ouverture européenne et internationale
dans les écoles et les établissements publics locaux d'enseignement.**

Programmes pilotés par le Centre international d'études pédagogiques	Publics visés	Dates de dépôt des projets	Références
Échanges poste pour poste d'enseignants de langue Objectifs généraux : Découvrir ou approfondir les connaissances d'un système éducatif différent. Enrichir les pratiques professionnelles et se perfectionner. Second degré : Contribuer à l'ouverture européenne et internationale par la promotion des langues vivantes. Éveiller la curiosité des élèves et les enrichir par le contact avec un professeur étranger. Participer à des échanges organisés pour tout ou partie de l'année scolaire avec l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, les États-Unis, la République d'Irlande, le Royaume-Uni. Premier degré : Échanges poste pour poste avec le Québec, organisés entre des enseignants du premier degré (de la grande section de maternelle au cours élémentaire deuxième année).	Professeurs de langue vivante titulaires, dans un établissement public du second degré, avec une qualification ou une expérience dans le domaine de l'enseignement du français langue étrangère. Enseignants titulaires dans un établissement public du premier degré.	26 janvier 2009	http://www.ciep.fr/echposte/poste.php
Programme d'appariement LC-SE (Specialist Schools anglais et sections européennes (anglais) de collège ou de lycée). Objectifs : Monter des projets d'échanges à distance, sur la base des TICE. Pour les élèves : Communiquer en utilisant la langue du partenaire... Se familiariser à la maîtrise d'un projet commun en langue étrangère. Acquérir des compétences en TICE. Pour les enseignants : Développer une pédagogie du projet et de l'échange. Favoriser le dialogue interdisciplinaire et interculturel. Pour les établissements : Mettre en place un partenariat durable qui engage l'ensemble de l'établissement.	Collèges et lycées disposant d'une section européenne en anglais.	14 novembre 2008	http://www.ciep.fr/francobrit/index.php
Séjours linguistiques d'été Objectifs : Développer les compétences linguistiques et la réflexion sur la méthodologie et l'évaluation de l'enseignement des langues, la mise à jour des connaissances culturelles. Séjours pendant les congés scolaires d'été.	- Professeurs des écoles titulaires, qui enseignent une langue vivante (LV) ; - professeurs titulaires de LV des EPLE ; - professeurs titulaires d'une discipline non linguistique en section européenne.	Semaine 51 (plus de précisions sur le site du CIEP)	http://www.ciep.fr/stageslinguistic/
Programme d'échange de professeurs (Codofil) : Objectifs : Contribuer au développement du français en Louisiane. Assurer le perfectionnement linguistique d'instituteurs et de professeurs des écoles français afin qu'ils soient capables, à leur retour en France, d'assurer l'enseignement de l'anglais à l'école primaire. Parfaire l'expérience d'enseignant en français langue étrangère. Donner aux enseignants l'occasion d'une ouverture sur une civilisation et un système pédagogique différents.	Professeurs des 1 ^{er} et 2 nd degrés (ne concerne pas les linguistes)	28 janvier 2009	http://www.ciep.fr/codofil/

**Programmes d'appui pour l'ouverture européenne et internationale
dans les écoles et les établissements publics locaux d'enseignement.**

Programmes pilotés par le Centre international d'études pédagogiques	Publics visés	Dates de dépôt des projets	Références
Programme franco-suédois "Éducation européenne" Objectif : Accueillir, dans un lycée français, de jeunes Suédoises et Suédois, à titre individuel pendant une année scolaire, selon le niveau et la filière d'origine des élèves. Les lycées souhaitant accueillir un élève suédois doivent disposer d'un internat et être en mesure de confier l'élève à des familles d'accueil qui l'hébergeront durant les week-ends et les petites vacances.	Lycée français d'enseignement général, classes de première ou de terminale	20 février 2009	http://www.ciep.fr/suedois/index.php 
Accueil de professeurs romanistes Objectifs : Accueillir des professeurs allemands de français pendant trois semaines dans un EPLE. Permettre une meilleure connaissance de notre système éducatif dans son ensemble, de comparer les méthodes d'enseignement et de la vie scolaire dans les deux pays. Constituer un cadre pour mettre en place un appariement ou un projet d'échange, pour nourrir la réflexion sur l'ouverture internationale des établissements, les sections européennes d'allemand ou les classes AbiBac.	Tout établissement désireux d'accueillir un professeur romaniste peut se porter candidat.	15 janvier 2009	http://www.ciep.fr/romanistes/index.php
Bourses de la fondation Fulbright Objectifs : Permettre l'échange de professeurs de langues pour découvrir ou approfondir leurs connaissances d'un système éducatif différent et observer avec plus de recul les spécificités de leur propre système. Enrichir les pratiques et se perfectionner professionnellement. Contribuer à l'ouverture européenne et internationale des systèmes d'éducation français et étrangers par la promotion des langues vivantes en France et celle de la langue française à l'étranger.	Enseignants d'anglais titulaires depuis au moins 2 ans dans un établissement public du 2 nd degré.	Début janvier Consulter le site du CIEP	http://www.fulbright-france.org/html/page.php?id=73 http://www.ciep.fr/echposte/poste.php

**Programmes d'appui pour l'ouverture européenne et internationale
dans les écoles et les établissements publics locaux d'enseignement.**

Programmes pilotés par des directions ministérielles	Publics visés	Dates de dépôt des projets	Références
Programme «Heinrich Heine» lié à la certification de niveau B1 Objectifs : Renforcer et approfondir les compétences linguistiques et culturelles des élèves dans le cadre d'un projet pédagogique personnalisé, établi avec l'aide de l'équipe pédagogique et valorisé au retour de l'élève. Les frais de voyage et de séjour liés à l'échange sont à la charge des familles. Séjour avec réciprocité, d'une durée de 3 semaines au minimum, dont 2 semaines sur temps scolaire.	Élèves de seconde inscrits aux épreuves de la certification d'allemand de niveau B1 et élèves des 10 - 11 Klasse qui ont un niveau de français équivalent à cette certification.	Début mars 2009	Réf. BO 2008 http://www.education.gouv.fr/bo/2008/4/MENC0800059N.htm http://eduscol.education.fr/all-certification 
Journée franco-allemande (22 janvier 2009) « Mettez l'allemand dans votre jeu » Objectifs : Présenter et valoriser les relations franco-allemandes. Informer les élèves et leurs familles sur les programmes d'échanges et de rencontres ainsi que sur les possibilités d'études et d'emploi dans le pays voisin. Permettre une meilleure connaissance du pays partenaire. NOTA : La Journée franco-allemande n'est pas réservée aux seuls élèves germanistes.	Écoles et EPLE	Questionnaire d'impact à retourner à la DAREIC pour le 6 février	www.eduscol.education.fr/alle-magne. http://www.education.gouv.fr/cid22593/menc0800770n.html 
Bourses pour les élèves en lycées français à l'étranger Objectif : Accueillir des élèves français dans les classes de première et de terminale ES (économique et social), S (scientifique) et L (littéraire) des lycées français de Londres, Dublin, Madrid, Barcelone, Munich et celui de Vienne. Les élèves boursiers titulaires d'une bourse au mérite gardent le bénéfice de cette aide durant leur scolarité à l'étranger.	Élèves dont le comportement, et les aptitudes scolaires permettent d'escompter qu'ils tireront profit d'une année de scolarité à l'étranger (moyenne générale égale ou supérieure à 12 sur 20 et de bons résultats en langue vivante).	Début mars 2009	http://www.education.gouv.fr/bo/2004/18/MENE0400766N.htm 

**Programmes d'appui pour l'ouverture européenne et internationale
dans les écoles et les établissements publics locaux d'enseignement.**

Programmes ou actions pilotés par d'autres organismes ou collectivités	Publics visés	Dates de dépôt des projets	Références
Bourses ZELLIDJA Objectifs : Permettre à tout individu, captivé par le voyage, passionné par la découverte, et qui souhaite partir seul, de préparer un projet de voyage en France ou dans un autre pays du monde pour une durée minimale d'un mois à partir d'un thème de son choix. Contribuer à la mobilité des jeunes en développant leurs qualités d'autonomie, de confiance en soi, d'initiative et d'ouverture sur le monde.	Élèves et étudiants âgés de 16 à 20 ans au plus l'année du premier voyage	Inscription en ligne obligatoire : - avant le 31 janvier 2009 pour les candidats à un <u>premier</u> voyage - à la date du 15 février pour les candidats à un <u>deuxième</u> voyage.	http://www.zellidja.com/  pour les pays européens
Appel à projets « Être citoyen européen, aujourd'hui » Objectifs : Faire connaître et partager aux jeunes l'ambition de bâtir une Europe qui respecte la liberté et l'identité de chacun des peuples qui la composent. Faire travailler les jeunes de manière concrète sur la thématique de «l'Europe, ouverte sur le Monde», pour préparer une réalisation communicable autour, en particulier, du temps fort qu'est la Journée de l'Europe du 9 mai.	Tous les lycéens de tout type d'établissement et les apprentis.	15 octobre 2008	http://www.paysdelaloire.fr/?id=3796

**Programmes d'appui pour l'ouverture européenne et internationale
dans les écoles et les établissements publics locaux d'enseignement.**

Actions pilotées par le rectorat	Publics visés	Dates de dépôt des projets	Références
Appariement Objectif : Établir un jumelage reconnu officiellement entre un établissement scolaire français et un établissement scolaire étranger. L'appariement implique un lien durable et des échanges sur une thématique partagée. Il s'intègre dans le projet de l'établissement au titre de la politique d'ouverture internationale. Il est fondé sur la réciprocité et non sur des relations circonstanciées établies à l'occasion d'un seul échange.	Écoles et EPLE	30 janvier 2009	 pour les pays européens 
Éducation au développement et à la solidarité internationale (EDSI) Objectifs : Comprendre les grands déséquilibres mondiaux. Donner des clés aux jeunes pour mieux s'orienter dans le monde dans lequel ils vivent et mieux analyser la multiplicité d'informations auxquelles ils sont confrontés. Privilégier la démarche pédagogique dans la durée et contribuer ainsi à faire évoluer les mentalités et les comportements de chacun dans le but d'œuvrer à un monde plus solidaire. L'EDSI prend appui sur les dispositifs pédagogiques transversaux (IDD, TPE, PPCP), et s'intègre dans l'ensemble des projets pédagogiques et actions éducatives qui contribuent aux projets d'école et d'établissement.	Écoles et EPLE	30 janvier 2009	B.O. n°25 du 19/06/08 http://www.educasol.org  selon le contexte et participation d'un autre pays européen Voir aussi la ressource : http://www.paysdelaloire.fr/co_nseil_regional
Bourses Copernic Objectif : Aider à la réalisation d'un véritable projet de mobilité pour quelques étudiants d'un établissement sans projet Erasmus. D'une durée de trois semaines au minimum, le stage se déroule en langue étrangère dans un pays européen (la Belgique francophone et Luxembourg ne sont pas prioritaires). Une convention établie avec l'entreprise est demandée (ou promesse d'engagement du stagiaire).	Étudiants en section de technicien supérieur	30 janvier 2009	http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/formulaire_demande_subvention 
Bourses Kepler Objectif : Aider à la réalisation d'un véritable projet de mobilité pour quelques élèves d'un établissement sans projet Leonardo. D'une durée de trois semaines au minimum, le stage se déroule en grande partie en langue étrangère dans un pays européen (la Belgique francophone et Luxembourg ne sont pas prioritaires). Une convention établie avec l'entreprise est demandée (ou promesse d'engagement du stagiaire).	Élèves des lycées professionnels	30 janvier 2009	

Programmes d'appui pour l'ouverture européenne et internationale dans les écoles et les établissements publics locaux d'enseignement.

INFORMATIONS

L'un des objectifs affirmés par le rectorat est d'apporter une aide aux établissements véritablement impliqués dans des actions d'ouverture européenne et internationale, et ce, en fonction des résultats atteints.

C'est ainsi que **pour les actions pilotées par le rectorat** (voir tableau page précédente), un soutien financier peut être accordé en fonction de la valeur du projet présenté :

- qualité du projet pédagogique ;
- structuration de la préparation et de l'exploitation de l'échange ;
- durée du séjour (suivant les actions) ;
- Valeur ajoutée et retombées pour l'école ou l'établissement ;
- adéquation avec le projet d'école ou d'établissement et le contrat d'objectifs de l'établissement ;
- respect de la nature des programmes ou des actions pilotés par le rectorat.

Un dossier de demande de subvention est à retirer sur le site du rectorat :

Chemin : pedagogie.ac-nantes.fr ⇒ action internationale ⇒ Accompagnement ⇒ formulaires :



La date limite de retour du dossier est fixée au 30 janvier 2009.

🔗 **La subvention du rectorat n'est pas cumulable avec les aides apportées par la Commission européenne, l'Office franco-allemand pour la jeunesse ou celles d'autres organismes pour le même objet.**

CONTACTS

Pour de plus amples informations, contactez les personnes-ressources de chaque département qui pourront :

- vous informer sur les dispositifs et programmes (Comenius, Leonardo, Erasmus, Sauzay, etc.) ;
- accompagner les équipes sur le plan technique et pédagogique ;
- vous aider à identifier le dispositif le plus adapté au projet pédagogique ;
- vous conseiller pour la recherche de partenaires étrangers ;
- vous aider à la constitution du dossier de candidature au dispositif retenu ;
- suivre la mise en œuvre du projet ;
- proposer des moyens de valorisation des travaux réalisés.

Loire-Atlantique :	Norbert LÉBEAUPIN	@ ce.daric@ac-nantes.fr	☎ 02 40 37 37 23	☎ 02 40 37 33 89
Maine et Loire :	Hubertus BIALAS	@ hubertus.bialas@ac-nantes.fr	☎ 02 41 72 10 50	☎ 02 41 48 13 57
Mayenne :	Danièle CATALA	@ daniele.catala@ac-nantes.fr	☎ 02 40 81 56 56	☎ 02 40 81 49 79
Sarthe :	Françoise GOUAULT	@ Francoise.gouault@ac-nantes.fr	☎ 02 43 86 24 16	☎ 02 43 86 28 43
Vendée :	Maryvonne PECCATE	@ Maryvonne.Peccate@ac-nantes.fr	☎ 02 28 10 80 23	☎ 02.51.60.10.74

Au rectorat, vous pouvez contacter le service de la DAREIC :

Guénaëlle JAHAN @ guenaelle.jahan@ac-nantes.fr ☎ 02 40 37 33 83 ☎ 02 40 37 33 89
Secrétariat DAREIC, bourses pour les lycées français, suivi du programme COMENIUS.

Véronique NÉNON @ veronique.nenon@ac-nantes.fr ☎ 02 40 37 37 49 ☎ 02 40 37 33 89
Suivi des actions et accompagnement des établissements dans le cadre de la PFUE, des projets d'ouverture aux actions européennes et internationales, des actions d'éducation au développement et à la solidarité internationale.

Joëlle VIDEMENT @ joelle.videment@ac-nantes.fr ☎ 02 40 37 37 46 ☎ 02 40 37 33 89
Suivi des actions avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse, procédure d'homologation des appariements, validation des « Europass-Mobilité ».